



**RAPPORT
D'EXPERT**

**ORGANISATION DES
NATIONS UNIES POUR
L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET
LA CULTURE**

SIMULATION
INTERNATIONALE
DES NATIONS UNIES
DE MOSCOU
DE VITALI TCHOURKINE





LA VOIE AU MEILLEUR ACCÈS AUX TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES DANS L'ÉDUCATION

CONTENU

L'INTRODUCTION	3
CHAPITRE 1: LES ENJEUX CONTEMPORAINS DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE	6
CHAPITRE 2: LES ACTIONS DE L'UNESCO DE L'IATIE POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION	12
CHAPITRE 3: LES MESURES PRISES PAR LES ÉTATS-MEMBRES DE L'ONU	20
LA CONCLUSION	27
SOURCES	29

L'INTRODUCTION

Le défi de l'accès à l'éducation numérique pour toutes et tous est l'une des questions sociales les plus pertinentes de nos jours. Dès le moment de l'entrée en vigueur de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948, l'éducation demeure toujours un droit humain et civil fondamental. Plusieurs résolutions concernant l'éducation ont été adoptées au fur et à mesure de développement du travail de l'ONU et ces organes principaux.

En 2015, les fameux 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 ont été proposés par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le quatrième objectif se concentre sur l'élimination de la discrimination dans l'accès égale à l'éducation de qualité.

Les progrès vers une éducation de qualité étaient déjà plus lents que nécessaire avant la pandémie, malgré les résolutions et les conventions déjà adoptées par l'ONU au passé, ainsi que les efforts des États membres de l'ONU. La COVID-19 a eu des effets néfastes sur la formation, entraînant la dégradation d'apprentissage dans quatre sur cinq pays, conformément aux statistiques, menées par l'ONU parmi 104 pays.

Bien que l'ONU agisse en faveur de l'égalité à l'égalité des opportunités à propos de l'éducation, à notre époque la plupart des pays émergents subissent les répercussions dévastatrices d'écart en matière d'éducation entre eux et les

pays développés. Et les conséquences de cette fracture ont été particulièrement manifestées pendant la pandémie du coronavirus.

Si avant la pandémie (en 2018) un enfant sur six dans le monde ne savait ni lire ni écrire, fût 617 millions d'enfants, alors pendant la pandémie, 500 millions d'enfants qui allaient à l'école, étaient privés d'éducation en raison de l'absence de connexion à Internet.

La crise économique et sociale, causée par la pandémie, a touché plusieurs pays défavorisés et est rapidement devenue un obstacle supplémentaire à l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité.

Il faut aussi mentionner que l'aide internationale allouée à l'éducation a baissé de 12% de 2020 à 2022 et a diminué de deux milliards de dollars suite à la pandémie de COVID-19, parce que la grande partie du budget international et gouvernemental de chaque pays a été consacré aux mesures prises dans le cadre de la lutte contre l'expansion du virus.

Voilà pourquoi le problème de l'accessibilité des technologies numériques dans l'éducation est très urgent. Pendant la période des années 2024-2025, presque 256 millions d'enfants, selon les statistiques de l'UNESCO, sont privés de l'éducation, en ligne et hors ligne.

Les technologies numériques doivent être utilisées pour façonner le développement inclusif et durable de nos sociétés. Les Nations Unies ont fait de l'apprentissage numérique une priorité lors du Sommet sur la transformation de l'éducation en 2022. Reconnaisant l'importance de l'apprentissage numérique, les États membres de l'UNESCO ont désigné le 19

mars Journée internationale de l'apprentissage numérique. Cette journée a été célébrée pour la première fois en 2024.

Voilà pourquoi le présent Rapport sert à informer sur la préhistoire des enjeux posés par la fracture de l'éducation numérique et les problèmes d'actualité auxquels la communauté mondiale s'est confrontée.

Du surcroît, une grande partie de ce Rapport concerne les initiatives des pays-membres de l'UNESCO dans le domaine de la formation en ligne.

Pour mieux comprendre l'ordre du jour de ce comité, il est souhaitable de consulter plusieurs sources utilisées lors de la rédaction du présent Rapport. Cela permettra aux délégués de se familiariser préalablement avec la problématique et de se préparer en profondeur en vue de la Simulation de l'ONU C-MIMUN de l'année 2025.

CHAPITRE 1: LES ENJEUX CONTEMPORAINS DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE

L'apprentissage numérique a le potentiel d'élargir l'accès à l'éducation et de donner à tous les groupes sociaux les moyens de relever les défis complexes du 21^e siècle. Il est également en mesure de favoriser l'inclusion et permettre l'accès à l'éducation, en particulier pour les personnes touchées par les crises et les situations d'urgence.

En outre, les compétences numériques, tout comme la maîtrise de l'information, deviennent sophistiquées et omniprésentes — comme un élément-clé dans l'apprentissage fondamental, sans lequel les individus n'ont aucune chance de participer de façon efficace à la vie sociale, civique et économique.

Dans le même temps, la fracture numérique reste un obstacle qui empêche de nombreux apprenants de bénéficier des technologies numériques.

L'accès à Internet

L'ère actuelle du numérique est marquée par une augmentation significative de la connectivité à l'Internet : environ 2/3 de la population mondiale ont désormais accès à Internet. Cette évolution a entraîné des modifications majeures dans divers aspects de la vie, y compris dans les systèmes éducatifs. L'innovation numérique peut élargir l'accès aux possibilités d'éducation à des apprenants les plus vulnérables et auparavant exclus — les personnes handicapées ou parlant une langue minoritaire.

En 2023, 79 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans dans le monde utilisaient l'Internet.

Celle-ci peut en effet donner à tous les apprenants, en particulier aux plus jeunes, les compétences et les capacités nécessaires pour accéder à créer, utiliser et partager des informations et des connaissances sur et par l'intermédiaire de différentes technologies numériques, notamment les plateformes de réseaux sociaux.

Pourtant, malgré les opportunités prometteuses, telles que l'amélioration de l'accessibilité pour les apprenants marginalisés grâce aux ressources éducatives ouvertes et l'intelligence artificielle, d'importantes inégalités persistent quand même, en particulier en matière de connectivité, de capacités et d'accès à des contenus d'apprentissage de qualité.

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de l'UNESCO a révélé que seulement 40 % des écoles primaires sont connectées à Internet et que moins de 10 % des ont mis en œuvre des politiques internes sur l'utilisation de l'IA.

La plupart des pays utilisent des numéros d'identification des élèves et 43% de ces pays éprouvent des difficultés pour relier les systèmes de données, faisant la coordination des études en ligne presque impossible à systématiser pour la majorité des écoles dans le monde.

Il est nécessaire d'ajouter que les autres analyses se sont concentrées sur le recueil d'information concernant l'accès des écoliers à Internet par les appareils électroniques, prenant en considération aussi la fracture entre les pays riches et pauvres. Au niveau mondial, seul un enfant sur trois, et un sur six parmi les plus pauvres, bénéficient d'un accès régulier à Internet. Autrement dit, les modes d'apprentissage à distance les plus efficaces excluaient la plupart des apprenants,

pas seulement à cause du manque d'équipement mais aussi en raison de la faible vitesse d'Internet dans les pays émergents.

La pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a révélé de grandes disparités dans l'accès et les résultats de l'apprentissage, soulignant l'importance de la technologie numérique dans l'éducation.

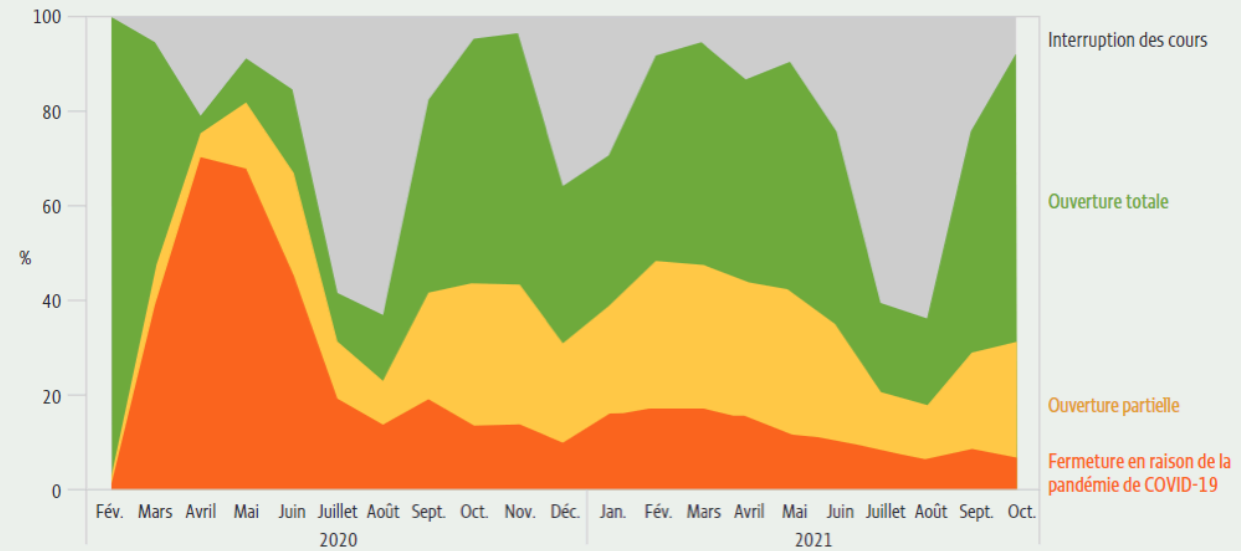
Vu les contraintes imposées par le COVID-19, la communauté internationale, y compris l'UNESCO, a fait face aux changements draconiens concernant le processus d'étude. La pandémie mondiale et le confinement qui en a résulté, ont rendu les compétences pratiques en utilisation des gadgets, ainsi que la littératie numérique, des facteurs essentiels dans la possibilité d'avoir un accès à l'information éducative.

Selon les statistiques publiées dans le rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2021/2 de l'UNESCO, les établissements éducatifs ont été totalement ou partiellement fermés pendant la moitié du temps, approximativement, entre mars 2020 et octobre 2021 dans 150 pays du monde.

FIGURE 9.2 :

Sur 20 mois, les écoles ont été au moins partiellement fermées pendant 55 % du temps

Proportion du nombre total de jours par statut d'ouverture des écoles et par mois, de février 2020 à octobre 2021



GEM StatLink : https://bit.ly/GEM2021_fig9_2
Source : ISU (2021b).

Cette enquête a été menée par l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale.

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a évalué les 129 pays ayant répondu à l'enquête afin de déterminer l'influence de confinement sur la collecte des données sur de différentes formes de l'éducation en ligne. L'infographie est basée sur les réponses aux questions suivantes:

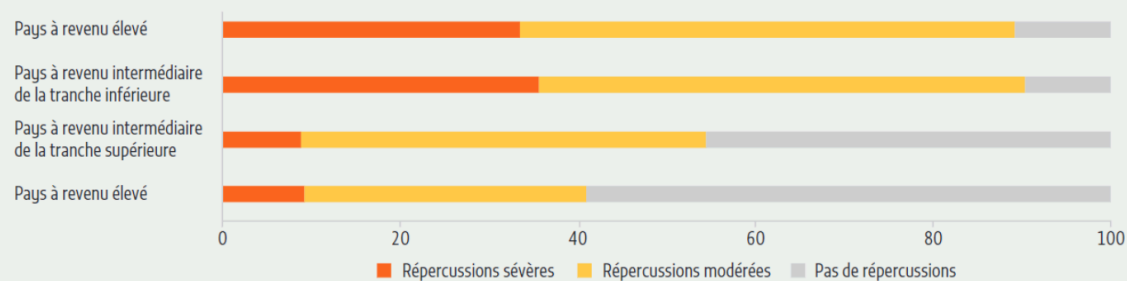
1. Qui est considéré comme un étudiant lorsque les écoles et les universités sont fermées ?
2. Qui écoute les programmes radio éducatifs ?
3. Qui participe vigoureusement aux activités d'apprentissage ?

Les données administratives déjà existantes ne permettent souvent pas de répondre à ces questions en cas d'urgence, rendant la situation où il faut agir rapidement, difficile à résoudre.

FIGURE 9.3 :

La pandémie a affecté la capacité de la quasi-totalité des pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure à communiquer leurs données sur l'éducation

Proportion de pays, selon les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la capacité à communiquer des statistiques nationales sur l'éducation à des fins de compte rendu à l'échelle mondiale, 2020



GEM StatLink : https://bit.ly/GEM2021_fig9_3
Source : ISU (2020c).

Cependant, 39 des 42 gouvernements ayant fourni une formation en ligne durant la pandémie ont favorisé des programmes qui mettaient en danger ou enfreignaient les droits des enfants. Les applications utilisées pour l'organisation des cours en ligne peuvent conduire à la discrimination et à une violation de la vie privée des étudiants. Par exemple, en 2019 en Chine, le Ministère de l'éducation a introduit des réglementations qui obligent les parents des élèves mineurs de donner leur consentement pour pouvoir utiliser des appareils et des applications alimentés par l'intelligence artificielle.

L'éducation en ligne : source du néocolonialisme

L'éducation en ligne ne signifie pas nécessairement les cours des écoles et des universités en ligne. L'une des nouvelles tendances de l'éducation moderne est des cours autonomes en ligne, créés par les professionnels indépendants de leurs propres métiers. Par rapport à 2012, où il n'y avait presque pas de gens qui suivaient des cours en ligne, en 2022 il y en avait approximativement 200 millions. Évidemment, non seulement la numérisation de tous ses aspects a affecté ces chiffres, mais aussi la pandémie.

Ici il convient d'expliquer que ces statistiques avec 200 millions de consommateurs des cours en ligne ne concernent presque pas les pays en voie de développement. Près de 92% du contenu des ressources éducatives en accès libre sur Internet ont été créés en Europe et en Amérique du Nord en anglais. Même si les cours en ligne sont ouverts à tout le monde, ils visent principalement les apprenants éduqués et ceux des pays riches.

Néanmoins, nous ne pouvons pas réclamer avec une conscience tranquille que l'éducation en ligne a complètement échoué sa mission. Selon le rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2023 publié par l'UNESCO, l'apprentissage en ligne, de quelque façon, a mis un terme à l'effondrement absolu de l'éducation pendant les fermetures d'écoles liées à la COVID-19.

L'éducation à distance aurait pu atteindre plus d'un milliard d'élèves, cependant, il n'est même pas parvenu à toucher un demi-milliard d'élèves, soit 31 % des élèves du monde entier, et 72 % des plus pauvres. Cela veut dire que la formation en ligne n'a fait que rapprocher les régions relativement prospères, laissant les pays émergents derrière. Par exemple, en Afrique seuls 16% des écoles publiques urbaines avaient un approvisionnement en électricité ininterrompu. Les autres 84% des écoles urbaines et rurales étaient mises hors ligne et par la suite, sans aucune possibilité de continuer à enseigner aux élèves.

En 2024 il y a toujours des millions des personnes qui n'ont accès à aucune forme d'éducation, soit traditionnelle ou numérique. La majeure partie de ces gens habitent des pays émergents, d'où il suit qu'il existe une fracture évidente entre les pays développés et les pays en voie de développement.

CHAPITRE 2: LES ACTIONS DE L'UNESCO DE L'IATIE POUR SOUTENIR LA TRANSFORMATION DE L'ÉDUCATION

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) représentent, dans chacun des domaines de compétence de l'UNESCO, à la fois une chance et un défi majeurs pour la coopération internationale.

L'UNESCO adopte une approche humaniste afin que la technologie soit conçue au service des populations, conformément aux cadres des droits de l'homme au niveau international, et que les technologies numériques soient exploitées en tant que bien commun pour soutenir la réalisation de l'ODD 4 – « Éducation 2030 » et construire des futurs communs de l'éducation.

Le Congrès international « Education et informatique : Politiques éducatives et nouvelles technologies » en 1996, que l'UNESCO a organisé en collaboration avec le gouvernement de la Fédération de Russie, a réuni environ un millier de participants et d'observateurs venus de quelque 70 États membres. On a adopté une déclaration et plusieurs recommandations en vue d'une action de suivi dans ce domaine qui soit conforme à la fonction de veille intellectuelle mondiale de l'UNESCO. Dans l'une de ses principales recommandations, le Congrès avait invité l'UNESCO à examiner la possibilité de créer un institut chargé de promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies de l'information à des fins éducatives.

En définitive, l'accord concernant la création d'un Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (IATIE) a été signé à Moscou le 10 février 1997.

Le travail actuel de l'Institut est guidé par sa Stratégie sur l'innovation technologique dans l'éducation (2022-2025). Dans ce cadre, certains projets ont été lancés.

Écoles ouvertes pour tous grâce à la technologie (TeOSS)

Le projet a pour but de relever le défi suivant : les écoles des pays qui ont un faible niveau de ressources peuvent être transformées en écoles ouvertes grâce à la technologie, pour offrir à tous une éducation de qualité inclusive et équitable et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Ce programme de l'UNESCO et de Huawei vise à mettre à disposition immédiatement un accès alternatif à l'éducation, afin que le droit à l'apprentissage ne soit pas perturbé lors de fermetures d'écoles précipitées par des crises ou des urgences.

Les modèles d'écoles ouvertes numériques combinent les innovations technologiques et les capacités humaines pour créer des environnements d'apprentissage flexibles, inclusifs et de qualité qui combinent l'apprentissage en ligne et hors ligne. Ces systèmes scolaires pourraient ainsi assurer la continuité et la qualité de l'apprentissage pour tous les apprenants, pour faire face à de futures pandémies mondiales et à des situations de crise.

La transformation de l'offre d'enseignement scolaire exige des transformations structurelles et une politique qui prenne en compte les liens entre les secteurs et sous-secteurs de l'éducation et les différents domaines politiques.

Le projet TeOSS qui s'est déroulé en Égypte, au Ghana et en Éthiopie de 2020 à 2023, a testé des plate-formes d'éducation numérique dans ces trois pays africains. Il assure également la formation des enseignants et des étudiants aux compétences numériques,

élabore des cadres politiques pour l'éducation numérique et évalue l'efficacité du projet en vue d'étendre TeOSS à d'autres pays d'Afrique.

En Égypte, par exemple, 300 enseignants ont été formés aux compétences numériques dans le cadre du projet, et le nouveau centre d'apprentissage renforcera les capacités d'apprentissage à distance et d'alphabétisation numérique pour 950 000 éducateurs de la maternelle à la terminale dans les communautés mal desservies.

Lors de la Semaine de l'apprentissage numérique du 2 au 5 septembre 2024 Huawei a annoncé la deuxième phase du projet au Brésil, en Égypte et en Thaïlande qui se déroulera de 2024 à 2027, soutiendra la transformation numérique de l'éducation dans chacune des trois nations grâce à des modèles d'écoles numériques ouvertes.

Ressources éducatives libres (REL)

Dans une économie fondée sur les connaissances, la création de nouveaux savoirs et leur diffusion vers le plus grand nombre jouent un rôle central. C'est l'objectif poursuivi par le mouvement Open Education qui favorise la mise en œuvre le développement de ressources éducatives libres.

L'UNESCO définit les REL comme des matériels d'apprentissage, d'enseignement et de recherche sur tout format et support, relevant du domaine public ou bien protégés par le droit d'auteur et publiés sous licence ouverte, qui autorisent leur consultation, leur adaptation et leur redistribution gratuites par d'autres.

Ce caractère « libre » va de pair avec les « autorisations 5R » suivantes :

1. Retenir — télécharger le matériel, en faire une copie et garder le contrôle sur cette copie ;
2. Réviser — éditer, adapter et modifier une copie du matériel (par ex. faire traduire le matériel dans d'autres langues) ;
3. Remixer — combiner une copie révisée ou originale avec un autre matériel existant pour créer quelque chose de nouveau (par ex. combiner des images et des textes de sources différentes) ;
4. Réutiliser — utiliser publiquement votre copie originale, révisée ou remixée du matériel (par ex. sur un site Web ou dans un cours public) ;
5. Redistribuer — partager des copies originales, révisées ou remixées du matériel avec d'autres (par ex. publier une copie en ligne ou la partager avec des partenaires).
6. La Recommandation sur les REL, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 2019, est le premier instrument normatif international à embrasser le domaine des matériels et technologies éducatifs sous licence ouverte dans l'éducation.
7. Pour soutenir la mise en œuvre par les États membres de la Recommandation, l'UNESCO a créé la Coalition dynamique pour les REL. Elle vise à soutenir le réseautage et le partage d'informations pour créer des synergies autour des 5 domaines d'action :
8. renforcer la capacité des parties prenantes à créer, accéder, réutiliser, adapter et redistribuer les REL ;
9. développer une politique de soutien ;
10. encourager des REL de qualité inclusives et équitables ;
11. nourrir la création de modèles de durabilité pour les REL ;
12. faciliter la coopération internationale.

Apprentissage mobile

Malgré l'énorme potentiel de l'apprentissage mobile, il est prouvé que les systèmes éducatifs sont rarement prêts à exploiter toutes les capacités des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les potentialités des TIC dans l'éducation ont déjà été reconnues et soulignées dans le Cadre d'action Éducation 2030, l'ODD 4 et la Déclaration de Qingdao de 2015. On note : « Les TIC doivent être exploitées pour renforcer les systèmes éducatifs, diffuser les connaissances, fournir un accès à l'information, promouvoir un apprentissage efficace et de qualité. »

« Best Practices in Mobile Learning », un projet lancé en 2016 en collaboration avec Fazheng Group, vise à guider la planification et l'utilisation des TIC à l'échelle des écoles pour créer des environnements d'apprentissage inclusifs.

L'apprentissage mobile représente aussi un moyen de soutenir les personnes ayant des besoins spéciaux et à garantir que les populations les plus vulnérables aient un accès équitable aux opportunités éducatives.

L'un des domaines prioritaires des activités de l'IATIE est l'installation d'un environnement favorable aux personnes handicapées. Il est important de créer de telles conditions, dans lesquelles les personnes handicapées pourraient recevoir une éducation de haute qualité, ce qui élargirait leurs possibilités de participer à la vie sociale, culturelle et économique.

Donner accès aux technologies modernes et aux outils innovants permettra aux personnes ayant des besoins spéciaux de mieux s'intégrer dans l'environnement social et éducatif. Les lignes directrices de l'UNESCO sur

l'inclusion des apprenants en situation de handicap dans l'apprentissage ouvert et à distance (ODL) fournissent une vue d'ensemble pour les gouvernements, les institutions et les concepteurs pédagogiques en vue d'intégrer les besoins de tous les utilisateurs. Des informations sont intégrées sur l'utilisation de l'ODL dans les situations d'urgence, lorsque l'enseignement en face à face n'est pas viable.

Application de l'intelligence artificielle (IA)

Alors que leur évolution est difficile à prévoir, de premières pistes de travail pour former à l'IA et l'enseigner sont explorées. Il est essentiel de garantir que son utilisation se fonde sur des principes éthiques et qu'elle contribue à réduire les inégalités en offrant une éducation de qualité à tous les apprenants. L'UNESCO s'engage à aider les États membres à exploiter les potentialités des technologies d'IA pour réaliser l'Agenda Éducation 2030, tout en veillant à ce que son application dans le domaine éducatif réponde aux principes fondamentaux d'inclusion et d'équité.

L'UNESCO appelle à inclure le rôle de l'IA dans le traitement des inégalités actuelles en matière d'accès aux connaissances, à la recherche et de faire en sorte que l'IA ne creuse pas les fossés technologiques au sein même des pays et entre les pays.

La promesse de « l'IA pour tous » doit permettre à chacun de bénéficier de la révolution technologique en cours et d'accéder à ses fruits, notamment en termes d'innovation et de connaissances.

Dans le cadre du Consensus de Beijing, l'UNESCO a élaboré une publication intitulée « AI et éducation ; Guide pour les décideurs politiques », qui s'adresse aux praticiens et aux professionnels chargés des politiques et de

l'éducation. Elle a pour but de favoriser une compréhension commune des opportunités et des défis créés par l'IA dans l'éducation, ainsi que de ses implications pour les compétences fondamentales nécessaires à l'ère de l'IA.

Formation des enseignants aux compétences numériques

La formation des enseignants et des instructeurs à l'utilisation efficace des technologies pour l'apprentissage dans des contextes formels et informels est une priorité des activités liées au Référentiel UNESCO de compétences TIC pour les enseignants (ICT-CFT). Il est destiné à être adapté pour soutenir les objectifs nationaux et institutionnels en fournissant un cadre actualisé pour l'élaboration de politiques et le renforcement des capacités dans ce domaine dynamique.

Cette activité comprend le développement, le partage et l'utilisation de REL sélectionnées par l'UNESCO et les pays partenaires, par le biais du plateforme ICT-CFT/OER.

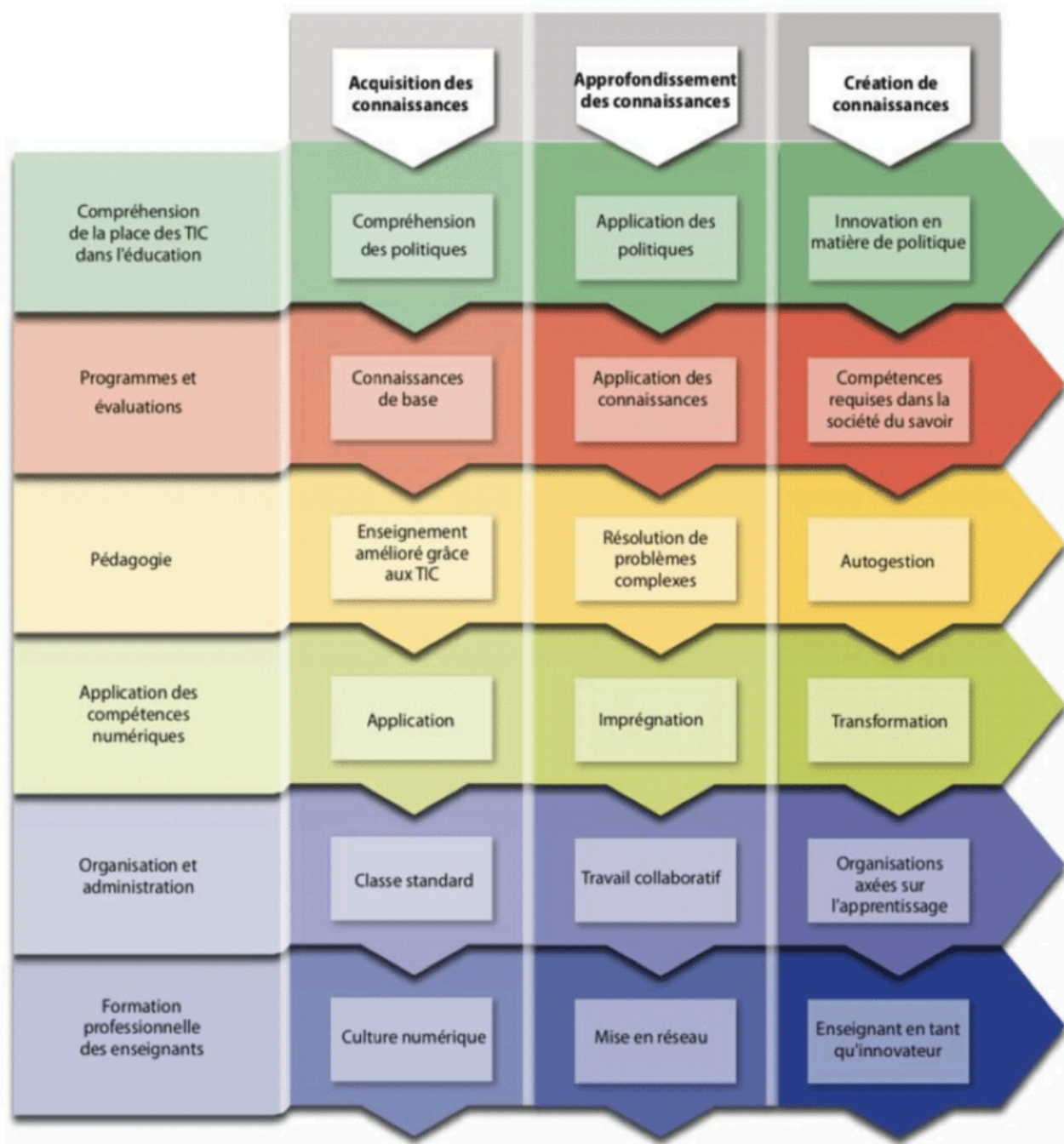
L'ICT-CFT couvre les compétences numériques, présentées sur trois niveaux de sophistication accrue requis pour :

- A. l'enseignement et l'apprentissage ;
- B. l'administration scolaire ;
- C. le développement professionnel continu ;
- D. l'alignement de la pratique en classe sur les priorités institutionnelles et/ou nationales telles qu'énoncées dans la politique.

La mise en œuvre du Référentiel ICT-CFT nécessite un environnement fort et favorable, notamment un encadrement déterminé de la part du gouvernement, des responsables de la formation des enseignants et du

développement professionnel des enseignants en poste, ainsi que des chefs d'établissement et des directeurs d'école.

Le Référentiel ICT-CFT de l'UNESCO identifie 18 compétences TIC auxquelles les enseignants devraient aspirer.



CHAPITRE 3: LES MESURES PRISES PAR LES ÉTATS-MEMBRES DE L'ONU

Les pays en voie de développement

Comme il a déjà été conclu dans les chapitres précédents, la majeure partie des problèmes de l'accès à l'éducation numérique se concentre dans les pays en voie de développement. Tout d'abord il convient de noter les actions des pays émergents dans le cadre de la lutte contre la fracture de l'accessibilité de l'éducation numérique.

Une personne sur trois du continent africain ne peut utiliser Internet pour des raisons d'insolvabilité financière. Les partie féminine de la population africaine a 25% moins de chance d'avoir un accès à Internet. On constate également des ruptures visibles entre deux sexes concernant la mise en œuvre des tâches plus élaborées telles que le codage et l'analyse de grands ensembles de données.

Afin d'abaisser la fracture numérique dans le monde, il est indispensable d'éradiquer les entraves liées aux tarifs d'accès au web. À ce propos, certains pays ont soutenu l'instauration du Wi-Fi gratuit. La République dominicaine établit actuellement 5 000 hotspots Wi-Fi sans frais. Madagascar est en train d'exercer la connexion des écoles et des hôpitaux avec un accès gratuit à Internet haut débit, en particulier dans les régions rurales. La connectivité est installée dans 4 000 villages thaïlandais, ce qui constitue un investissement de 325 millions de dollars EU.

À Sri Lanka, les individus qui contactent l'un des 300 centres installés dans des bibliothèques publiques et des lieux de culte ont l'occasion de bénéficier de tirer profit d'un programme d'enseignement dédié aux

compétences numériques et destiné aux résidents des régions éloignées qui sont privés d'accès à Internet.

Au Viet Nam, une association de paysans en collaboration avec Google qui les enseigne, forme en ce moment 30 000 paysans qualifiés pour le travail avec un ordinateur.

Quelques pays en voie de développement se sont plutôt orientés vers la radio. Telle a été la décision adoptée dans l'apprentissage primaire par 64% des pays émergents. Au fil de temps, la place de la radio dans l'enseignement a un peu diminué, à quelques exceptions notamment en Sierra Leone où, lors de la récession du virus Ébola, la radio diffusait cinq jours par semaine des cours d'une durée d'une demi-heure. Dès la mi-mars 2020, la radio publique du Kenya a pris à sa charge la diffusion des cours des écoles primaires et secondaires. À Madagascar, une association non gouvernementale consistant d'une trentaine de stations de radios locales propose des programmes éducatifs aux élèves sans accès à l'éducation hors ligne.

Parmi les pays de l'OCDE, un étudiant sur vingt n'a pas la possibilité de se connecter à Internet de chez soi. Dans les écoles les plus démunies, cette statistique se transforme à un élève sur dix et même à 25% au Chili, à 50% en Turquie et à approximativement 75% au Mexique. Surtout les connexions à Internet ne sont pas toujours assez efficaces pour permettre le téléchargement des données ou la participation aux appels vidéo.

Les professeurs et les administrateurs des écoles ont dû, très promptement, apprendre à utiliser de nouvelles technologies pour donner des cours, envoyer des données, corriger les devoirs et garder le contact avec les étudiants et leurs parents. Conformément aux enquêtes menées pour évaluer le

niveau de la préparation des professeurs aux cours en ligne, les chiffres ont montré des indicateurs négatifs.

En tout état de cause, les enseignants ont dû faire face aux difficultés d'auto-apprentissage en ce qui concerne l'acquisition de nouvelles capacités à propos des compétences informatiques. Afin de réaliser un passage vers les plates-formes éducatives en ligne, les pays émergents ont commencé par des troubles considérables. Au Burkina Faso, au Burundi et au Tchad, par exemple, presque 85% de la population n'avait toujours pas accès à l'électricité en 2018. En 2019, la part des personnes qui avaient la connexion à Internet depuis leur maisons était de 47% dans les pays en voie de développement, contre 87% dans les pays développés.

La largeur de bande passante (le taux de transfert des données) par internaute était de 91 kbit/s dans les pays en développement et de 21 kbit/s dans les pays les moins avancés, contre 189 kbit/s dans les pays développés. Au Maroc, en 2019, 71% des ménages avaient accès à Internet mais, dans 93% des cas, uniquement par leurs téléphones portables. La structure de l'internet fixe est insuffisante, surtout dans les régions éloignées de grandes agglomérations. Il est notable que les frais de connexion à Internet restent toujours élevés pour les habitants des pays émergents. Cependant, les solutions déjà adoptées paraissent toujours difficiles à garantir la stabilité de formation.

Dans la proportion des personnes les plus défavorisées, le pourcentage de ménages qui possèdent un radio compte 7% en Éthiopie (2016), de 8% en République démocratique du Congo (2014), de 14% à Madagascar (2016) et de 30% au Kenya (2014). En même temps, aucun de ces ménages ne possède

de télévision. Le pourcentage de personnes qui appartiennent aux plus pauvres et qui possèdent un téléviseur est celui de 5% au Népal (2016), de 10% au Yémen (2013), de 13% au Guatemala (2014/15), de 14% au Pakistan (2017/18) et de 22% au Cambodge (2014) (DHS Program, 2020).

Prenant en considération le fait que même les solutions moins technologiques ne pouvaient influencer l'état de choses, quelques pays ont essayé d'envoyer le soutien pédagogique au domicile des étudiants. Le ministère de l'éducation péruvien a demandé aux pouvoirs locaux de veiller sur la coordination de la livraison des manuels dans les maisons ou à d'autres points de collecte (Pérou, Ministère de l'éducation, 2020). Pourtant, même lorsque l'éducation à distance est accessible, les enfants se sentent mal préparés à l'utilisation de technologie, ainsi que leurs parents qui sont impuissants face aux complexités de la technologie. Les enfants démunis souffrent aussi des effets néfastes du confinement - ils sont souvent distraits par les autres membres de leurs familles.

À Sri Lanka, une téléassistance gratuite de soutien aux écoliers a été mise en œuvre pour aider les élèves de dernière année en sciences exactes, en trois langues d'enseignement : cinghalais, tamoul et anglais. Des mesures ont également été prises pour démarrer, avec l'aide d'un opérateur privé de services de télécommunication, un service d'enseignement sans frais accessible par téléphone fixe.

En fonction de l'organisation de l'année académique, la fermeture des écoles a perturbé le calendrier scolaire, ainsi que la passation des examens.

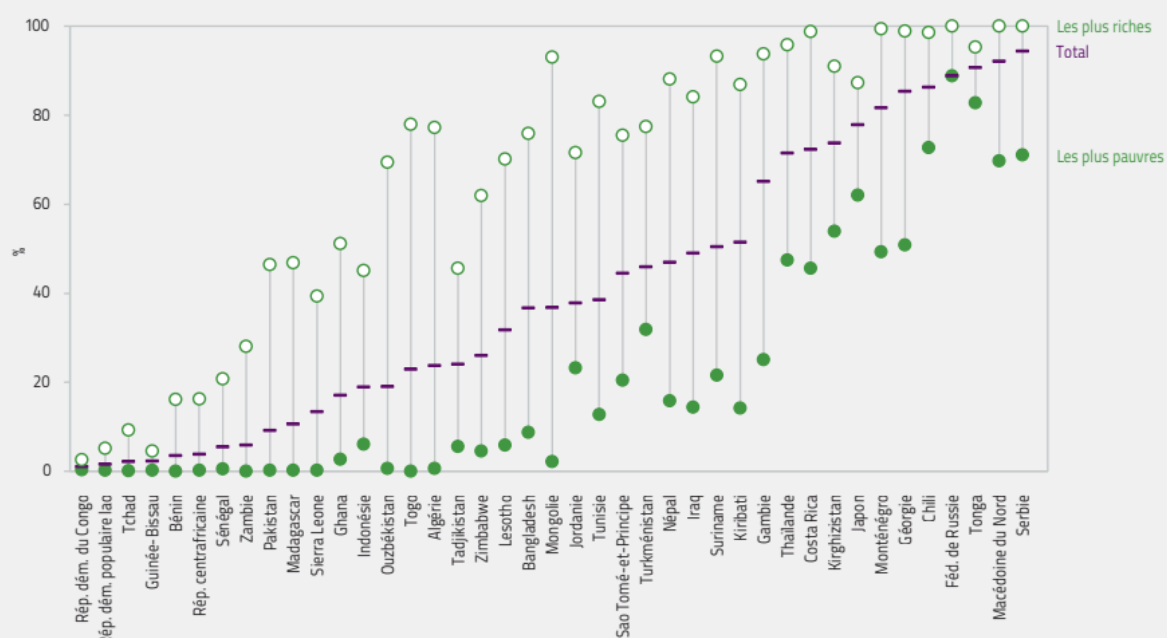
Les pays développés

La plupart des technologies sont produites par les pays développés. Leurs programmes et plate-formes numériques sont utilisés partout dans le monde. Ce fait montre l'avantage des pays développés sur les pays émergents.

FIGURE 1 :

La connectivité Internet est très inégale

Pourcentage de jeunes âgés de 3 à 17 ans disposant d'une connexion Internet à domicile, par quintile de richesse, échantillon de pays, 2017-2019.



Accès GEM Statlink : https://bit.ly/GEM2023_Summary_fig1

Source : Base de données de l'UNICEF.

Si l'écart global, dans le monde entier, entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les compétences numériques est faible, il s'augmente quand il s'agit d'acquis particuliers. Parmi 50 pays, 6,5 % des hommes et 3,2 % des femmes pouvaient créer un programme informatique.

En Belgique, en Hongrie et en Suisse, pas plus de 2 femmes n'étaient capables d'écrire un programme contre 10 hommes ;

au contraire, en Albanie, en Malaisie et en Palestine, ce chiffre comptait 9 femmes pour 10 hommes.

L'éducation officielle n'est pas obligatoirement le moyen dominant d'obtenir des compétences numériques. Environ un quart des adultes dans les pays européens, allant de 16 % en Italie à 40 % en Suède, avaient acquis des compétences moyennes d'une « institution éducative formelle ».

L'apprentissage informel, tel que l'autoformation et les conseils officieux des collaborateurs, des membres de la famille et des amis, était deux fois plus prépondérant. L'éducation formelle est néanmoins primordial: en 2018, les personnes ayant suivi un enseignement supérieur en Europe étaient deux fois plus sujettes (18 %) que celles n'ayant pas dépassé le deuxième cycle du secondaire (9 %) à la participation dans une éducation en ligne sans frais ou de mener des recherches autonomes pour améliorer leur utilisation de différents gadgets.

Les systèmes éducatifs sont obligés de solidifier les mesures préventives et de résoudre les nombreuses contraintes en matière de sécurité, allant des mots de passe aux autorisations, en aidant les étudiants à comprendre les répercussions de leur présence en ligne et de leurs empreintes numériques.

En Nouvelle-Zélande, le programme "Te Mana Tūhono" (en français - le pouvoir de la connectivité) procure des services de protection et de sécurité numériques à près de 2 500 établissements scolaires publics.

Selon un examen systématique d'interventions menées en Australie, en Italie, en Espagne et aux États-Unis, on calcule qu'un programme typique a 76 % de chances de diminuer les cas de harcèlement ou d'intimidation en ligne.

Au Royaume-Uni, les autorités publiques ont conseillé les écoles concernant la manière de se préparer et de répondre aux contenus en ligne dangereux, par exemple les escroqueries.

Les analyses de l'éducation en ligne peuvent améliorer la mise en place de systèmes de détection précoce.

Il est essentiel de contrôler la mise en œuvre des lois sur la sécurité des données privées. Seulement 16 % des pays protègent définitivement la confidentialité des données dans l'éducation par la loi, principalement en Europe et en Amérique du Nord.

Le nombre de cyberattaques est très haut dans le domaine de l'éducation. À l'échelle mondiale, 5 % de toutes les attaques de ransomwares ont visé le secteur de l'éducation en 2022, représentant plus de 30 % des atteintes à la cybersécurité. Le Règlement général de protection des données de l'Union européenne fait sortir certaines règles du contrôle des données. Quand même, ils ne sont pas suffisants. La Chine et le Japon, par exemple, disposent de moyens juridiquement coercitifs sur la protection des données et des informations des enfants.

Les technologies de l'éducation en ligne ont le potentiel de favoriser l'équité et l'inclusion entre les étudiants défavorisés. Pour certains types de formation, elles ont le pouvoir d'améliorer la qualité de l'enseignement et l'apprentissage des compétences de base. Évidemment, les compétences numériques font désormais partie des compétences de base dans le monde contemporain. Mais la technologie peut toujours exclure certaines personnes défavorisées, être inappropriée et pesante, voire carrément néfaste.

LA CONCLUSION

Ce document présente un aperçu des défis d'apprentissage numérique à l'échelle globale. Ce dernier évoque les faits, les chiffres et les statistiques qui reflètent la situation actuelle. Le présent rapport sert également à une meilleure compréhension des manifestations de ces enjeux ainsi que des raisons sous-jacentes de ces manifestations et leurs conséquences principalement néfastes sur l'application de la technologie à des fins éducatives dans le monde.

Dans ce contexte, les outils tels que le nouveau guide pour les enseignants de l'UNESCO sont essentiels afin de fixer un cadre global qui encourage la citoyenneté mondiale au moyen de l'alphabétisation numérique. Ils permettent de veiller à ce que les apprenants s'épanouissent dans l'environnement numérique interconnecté actuel.

D'ailleurs, la prolifération rapide des applications de l'IA dans l'éducation a conduit à une demande croissante de soutien technique et d'orientation. A la suite, l'UNESCO s'efforce d'établir des cadres réglementaires, de doter les enseignants et les apprenants de compétences numériques et de collecter des données pour éclairer les politiques dans un effort pour naviguer dans cette transition.

L'UNESCO préconise de tirer parti de l'innovation numérique pour élargir l'accès aux possibilités d'éducation, améliorer la qualité de l'apprentissage et mettre en place des systèmes d'apprentissage inclusifs et résilients.

Comme le relève la Déclaration d'Incheon, la réalisation de l'ODD 4 est liée aux opportunités et aux défis posés par la technologie ; une relation qui s'est trouvée renforcée du fait de la pandémie de COVID-19.

Ces éléments de référence mettent en évidence 5 façons dont la technologie affecte l'éducation en tant que :

1. outil pédagogique ;
2. moyen de diffusion de l'enseignement ;
3. compétence ;
4. outil de planification ;
5. contexte social et culturel.

Cependant, la perception du rôle de la technologie fait souvent l'objet de clivages profonds. Ces divisions s'accroissent d'autant plus que la technologie évolue à une vitesse fulgurante. Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation de 2023 aborde ces questions, en se penchant sur les défis de l'éducation auxquels une utilisation judicieuse de la technologie peut apporter des solutions (accès, équité et inclusion ; qualité ; progrès technologique ; gestion des systèmes), tout en prenant acte du fait que nombre des solutions proposées peuvent également avoir des effets indésirables.

De nombreux experts appellent à accorder une attention particulière aux problèmes mentionnés, en plaidant en faveur de campagnes de sensibilisation, de l'éducation bilingue et interculturelle, ainsi que du respect des droits fondamentaux de l'homme.

Après avoir examiné le présent rapport, les délégués auront une base de connaissance nécessaire pour un travail effectif lors des sessions de l'UNESCO. Il constitue une source d'information structurée que les participants pourraient consulter afin de se préparer à rédiger les positions de leurs États respectifs, élaborer des plans d'action, et engager des discussions constructives avec les autres délégués, notamment lors de l'élaboration de la résolution finale qui doit consolider les positions des États membres du comité et aboutir à une décision finale.